

Élections présidentielle et législatives de 2022 : seul un tiers des électeurs a voté à tous les tours

Insee Première • n° 1928 • Novembre 2022



En 2022, 16 % des électeurs inscrits pour les élections présidentielle et législatives n'ont voté à aucun tour de ces scrutins (abstention systématique), 36 % ont voté à tous les tours (vote systématique) et 48 % ont voté par intermittence.

La présidentielle a davantage mobilisé que les législatives, en particulier parmi les jeunes adultes. Ces derniers s'abstiennent plus souvent à tous les tours (24 % des 18-34 ans). Ils privilégient le vote intermittent (plus d'un jeune électeur sur deux). Le vote intermittent diminue avec l'âge, alors que le vote systématique croît avec l'âge jusque vers 80 ans : le vote systématique est majoritaire parmi les 70-79 ans. Après 85 ans, l'abstention systématique est élevée, dépassant largement celle des jeunes.

La participation croît avec le niveau de vie et de diplôme : 30 % d'abstention systématique chez les inscrits non diplômés, contre 10 % chez les diplômés du supérieur. En partie du fait des caractéristiques sociales de leurs habitants, l'abstention systématique est particulièrement élevée dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les départements d'outre-mer.

En 2022, parmi les personnes de nationalité française, résidant en France métropolitaine ou dans un département d'outre-mer (DOM) et inscrites sur les listes électorales pour les élections présidentielle et législatives (champ différent de celui du ministère de l'Intérieur ► [sources](#)), 16 % n'ont voté à aucun tour de ces élections nationales ► [figure 1](#). Elles sont qualifiées ici d'**abstentionnistes systématiques**. À l'inverse, 84 % des inscrits (37 millions) ont donc participé à au moins un tour : 36 % ont participé à tous les tours, ce sont des **votants systématiques** et 48 % ont voté **par intermittence**, en participant au moins une fois mais pas à tous les tours. Comme en 2017 [[Algava, Bloch, 2022](#)], le vote par intermittence est ainsi le comportement privilégié par les électeurs.

En 2022, à l'image des précédents scrutins nationaux, les électeurs se sont davantage mobilisés lors de l'élection présidentielle : 83 % des inscrits ont participé à au moins un tour de cette élection, contre 58 % pour les élections législatives. Parmi les votants intermittents, 54 % n'ont d'ailleurs participé qu'à l'élection présidentielle (38 % aux deux tours et 16 % à l'un des deux tours) et 31 % ont voté aux deux tours de la présidentielle mais à un seul tour des élections législatives. La mobilisation plus forte pour la présidentielle s'observe aussi pour les procurations : 5 % des inscrits en ont établi au moins une pour la présidentielle, afin qu'une autre personne

puisse voter à leur place, contre 3 % des inscrits pour les législatives ► [encadré 1](#).

L'abstention systématique est plus élevée pour les jeunes et les personnes les plus âgées

Parmi les inscrits sur les listes électorales âgés de moins de 35 ans, 24 % n'ont voté à aucun tour des élections nationales de 2022 ► [figure 2](#), contre 16 % de l'ensemble des inscrits tous âges confondus. Plus particulièrement, les inscrits âgés de 25 à 34 ans, résidant plus souvent dans une commune différente de celle de leur inscription ► [sources](#), participent moins aux élections : 32 % des 25-34 ans dans cette situation se sont abstenus à tous les tours. De 30 à 49 ans, l'abstention systématique diminue avec

l'âge, puis se stabilise entre 50 et 69 ans, autour de 9 %. L'abstention systématique croît ensuite de plus en plus vite avec l'âge. Elle atteint 56 % chez les inscrits de 90 ans ou plus. Les plus âgés peuvent notamment avoir des problèmes de santé limitant leurs déplacements.

Le vote systématique augmente avec l'âge, jusque vers 80 ans : plus de la moitié des inscrits de 70 à 79 ans ont voté à tous les tours des scrutins, contre moins d'un jeune sur cinq entre 18 et 34 ans. Le vote systématique décroît ensuite, sans toutefois atteindre un niveau aussi bas que chez les électeurs les plus jeunes.

Inversement, le vote intermittent diminue avec l'âge : 60 % des inscrits âgés de 18 à 24 ans ont voté par intermittence, contre seulement 24 % des inscrits de 90 ans

► 1. Participation aux élections présidentielle et législatives de 2022

Participation à la présidentielle	Participation aux législatives				Total
	À tous les tours	Au 1 ^{er} tour uniquement	Au 2 ^d tour uniquement	Aucun	
À tous les tours	36,4	8,2	6,5	18,1	69,3
Au 1 ^{er} tour uniquement	2,1	0,8	0,5	4,2	7,7
Au 2 ^d tour uniquement	1,2	0,5	0,5	3,4	5,6
Aucun	0,5	0,3	0,3	16,3	17,4
Total	40,2	9,8	7,9	42,0	100,0

Note : la partie bleutée représente les votes intermittents.

Lecture : 16,3 % des inscrits se sont abstenus systématiquement, à chaque tour de scrutin.

Champ : inscrits sur les listes électorales en France (métropole ou DOM) et résidant en France en 2020 (2021 pour Mayotte) ; champ différent de celui du ministère de l'Intérieur ► [sources](#).

Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2022.

ou plus. Chez les jeunes adultes, c'est donc le vote intermittent qui domine très nettement. Ce n'est qu'entre 60 ans et 89 ans que le vote systématique est le comportement le plus fréquent, devant le vote intermittent.

L'attrait pour l'élection présidentielle est plus marqué chez les jeunes adultes

À tous les âges, il est plus fréquent de voter à la présidentielle qu'aux législatives ► **figure 3**. Mais la préférence pour l'élection présidentielle est d'autant plus marquée que les inscrits sont jeunes. Ainsi, parmi les inscrits de moins de 30 ans, 74 % ont voté au moins une fois à la présidentielle contre 35 % aux législatives, soit un écart de près de 40 points. Il n'y a qu'un écart d'une dizaine de points pour ceux âgés de 80 ans ou plus : respectivement 80 % et 69 % de participation à la présidentielle et aux législatives pour les 80-84 ans, 43 % et 33 % pour les 90 ans ou plus.

Lorsque les jeunes électeurs votent par intermittence, ils ne participent donc généralement qu'à un ou deux tours de l'élection présidentielle. Ainsi, parmi les votants intermittents, 69 % des moins de 30 ans n'ont voté qu'à l'élection présidentielle, contre seulement 39 % des votants intermittents de 70-84 ans, dont la majorité (57 %) a participé à au moins un tour de chaque élection.

Les plus diplômés privilégient le vote systématique

La participation au vote augmente avec le niveau de diplôme. Seuls 10 % des inscrits de 25 ans ou plus ayant un diplôme de l'enseignement supérieur n'ont voté à aucun tour des élections nationales de 2022, contre 30 % parmi ceux n'ayant pas de diplôme ► **figure 4**. Les plus diplômés sont les plus enclins au vote systématique. D'ailleurs, parmi les inscrits âgés de 25 ans ou plus ayant un diplôme de niveau bac+5 ou plus, le vote systématique devance le vote intermittent (48 % contre 44 %).

La participation diffère également selon les groupes socioprofessionnels, qui reflètent en partie la possession d'un diplôme. Ainsi, les inscrits de 25 ans ou plus qui sont ou ont été ouvriers non qualifiés sont trois fois plus souvent abstentionnistes systématiques en 2022 que les cadres (24 % contre 7 %). La participation croît aussi avec le **niveau de vie** : parmi les 25 % d'inscrits les plus modestes, 30 % ont voté à tous les tours des élections, contre 48 % des inscrits parmi les 25 % les

► Encadré 1 - Les procurations : plus souvent pour la présidentielle que les législatives

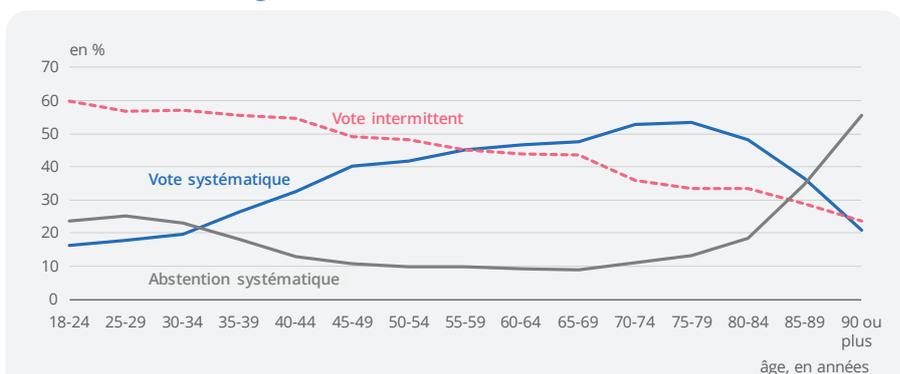
7 % des inscrits ont été mandants au moins une fois au cours des élections nationales de 2022 : ils ont donné leur procuration à un mandataire afin qu'il puisse voter à leur place. La mobilisation plus forte pour l'élection présidentielle, constatée dans la participation au vote, s'observe aussi pour les procurations : le taux de mandants a été plus élevé lors de l'élection présidentielle (5 % des inscrits) que lors des élections législatives (3 %).

Au cours de l'élection présidentielle, il y a eu plus de procurations au second tour (1,7 million) qu'au premier tour (1,2 million). Cet écart pourrait s'expliquer en partie par le déroulement du second tour pendant des vacances scolaires, où des électeurs ont sans doute – plus qu'au premier tour – été absents de leur domicile le jour des élections. Aux élections législatives, moins mobilisatrices que la présidentielle, les procurations étaient moins nombreuses, mais avec là aussi plus de procurations au second tour : 900 000 au premier tour et 1,1 million au second tour. Alors que les seconds tours des élections nationales mobilisent un peu moins de votants que les premiers tours (77 % des inscrits ont voté au premier tour de la présidentielle, contre 75 % au second et 50 % ont voté au premier tour des législatives, contre 48 % au second), ils donnent en revanche lieu à davantage de procurations.

Les personnes les plus diplômées établissent plus souvent une procuration que les autres. Ainsi, parmi les inscrits âgés de 25 ans ou plus, 15 % des diplômés de niveau bac+5 sont mandants, contre 2 % seulement s'ils n'ont aucun diplôme. Le recours aux procurations croît également avec le niveau de vie.

Les plus jeunes établissent plus de procurations que les autres. Entre 25 et 29 ans, aux âges où la commune d'inscription diffère le plus souvent de la commune de résidence, 11 % des inscrits donnent procuration, soit 4 points de plus que la moyenne des inscrits tous âges confondus. Ce plus grand recours aux procurations par les jeunes s'observe « toutes choses égales par ailleurs » à l'élection présidentielle mais pas aux élections législatives. À ces dernières élections en particulier, les 60-74 ans – qui participent plus – ainsi que les inscrits de 90 ans ou plus ont un peu plus souvent mandants que la moyenne des inscrits.

► 2. Comportements de vote aux élections présidentielle et législatives de 2022 selon l'âge

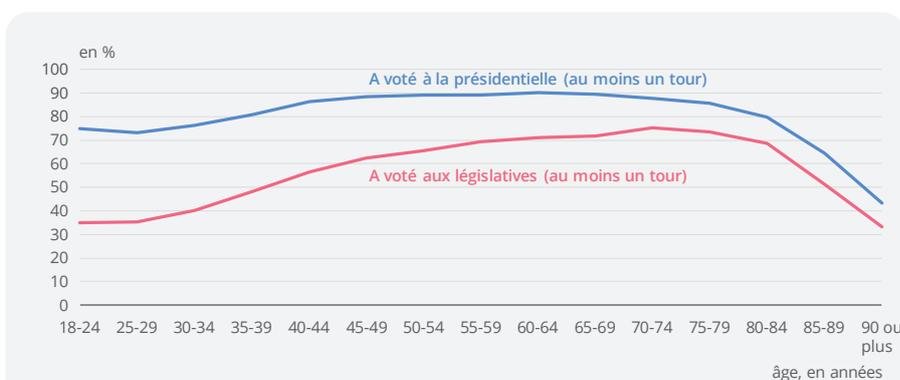


Lecture : 19,8 % des 30-34 ans ont voté systématiquement à chaque tour des élections.

Champ : inscrits sur les listes électorales en France (métropole ou DOM) et résidant en France en 2020 (2021 pour Mayotte) ; champ différent de celui du ministère de l'Intérieur ► **sources**.

Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2022.

► 3. Vote à l'élection présidentielle et vote aux législatives selon l'âge en 2022



Lecture : 73,6 % des 75-79 ans ont voté à au moins un tour des élections législatives, contre 34,8 % des 18-24 ans.

Champ : inscrits sur les listes électorales en France (métropole ou DOM) et résidant en France en 2020 (2021 pour Mayotte) ; champ différent de celui du ministère de l'Intérieur ► **sources**.

Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2022.

plus aisés. Ces différentiels sociaux sont plus marqués aux élections législatives [Braconnier et al., 2017] : 92 % des cadres et 76 % des ouvriers non qualifiés ont participé au moins une fois à la présidentielle (16 points d'écart), contre respectivement 75 % et 49 % pour les législatives (26 points d'écart).

Les **immigrés** ayant obtenu la nationalité française et inscrits sur les listes électorales pour la présidentielle et les législatives s'abstiennent tout aussi souvent en 2022 à tous les tours que les personnes non immigrées. En revanche, ils votent un peu plus par intermittence (52 % contre 47 %), au détriment du vote systématique.

Les inscrits qui vivent en couple ont participé plus souvent aux élections de 2022 (89 % ont voté au moins une fois) que les autres (77 %). En effet, les âges auxquels l'on vit le plus fréquemment en couple sont proches de ceux où la participation est la plus élevée. Mais cela n'explique pas tout : « toutes choses égales par ailleurs », vivre en couple a un effet d'entraînement sur le vote.

Ces écarts selon les situations sociales et familiales constatés sur la participation électorale s'additionnent avec ceux observés, plus en amont, sur l'inscription sur les listes électorales ► **encadré 2**.

Une abstention systématique plus élevée dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Les inscrits vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) se sont abstenus deux fois plus souvent aux deux scrutins nationaux : 29 % en

► 4. Comportements de vote aux élections présidentielle et législatives de 2022 selon le diplôme, le groupe socioprofessionnel et le niveau de vie

en %

	Vote systématique	Vote intermittent	Abstention systématique
Ensemble des inscrits	36,4	47,3	16,3
Pour les inscrits de 25 ans ou plus :			
Diplôme			
Aucun diplôme	28,8	41,0	30,1
Inférieur au Baccalauréat	38,6	43,8	17,6
Baccalauréat	34,7	50,5	14,8
Supérieur au Baccalauréat	43,4	47,0	9,6
Groupe socioprofessionnel actuel ou antérieur			
Agriculteurs exploitants	48,2	33,2	18,6
Artisans, commerçants et chefs entreprise	39,5	47,4	13,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	49,9	42,7	7,4
Professions intermédiaires	40,7	47,9	11,4
Employés qualifiés	38,3	46,3	15,3
Employés non qualifiés	32,6	47,2	20,3
Ouvriers qualifiés	35,4	46,8	17,8
Ouvriers non qualifiés	31,2	45,2	23,6
Personnes n'ayant jamais travaillé	27,0	45,1	27,9
Niveau de vie¹			
Inférieur au 1 ^{er} quartile	30,0	45,1	24,9
Entre le 1 ^{er} et le 2 ^e quartile	35,9	48,3	15,7
Entre le 2 ^e et le 3 ^e quartile	41,1	45,9	13,0
Supérieur au 3 ^e quartile	47,7	44,2	8,2

1 Hors Mayotte.

Lecture : parmi les 25 % d'inscrits de 25 ans ou plus les plus modestes, 24,9 % n'ont pas pris part aux élections.

Champ : inscrits sur les listes électorales en France (métropole ou DOM) et résidant en France en 2020 (2021 pour Mayotte) ; champ différent de celui du ministère de l'Intérieur ► **sources**.

Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2022.

2022, contre 16 % pour ceux résidant en dehors d'un QPV. Cela s'explique surtout par leurs caractéristiques socio-démographiques. Ils sont en effet à la fois plus jeunes et moins diplômés, ont un niveau de vie plus faible, caractéristiques associées à une moindre participation aux votes. À caractéristiques sociales identiques, les différences entre résidents des QPV et autres habitants sont très nettement atténuées.

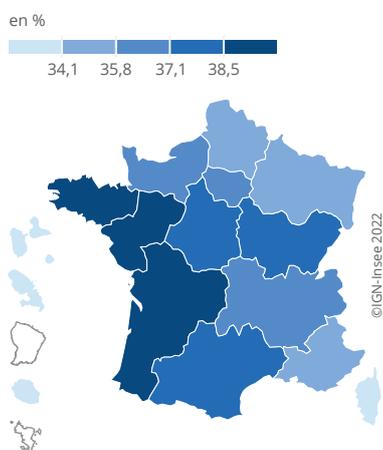
Le vote systématique est un peu plus fréquent parmi les inscrits résidant en

zone rurale (39 %) que parmi ceux qui résident en zone urbaine (35 %), plus jeunes mais aussi plus diplômés.

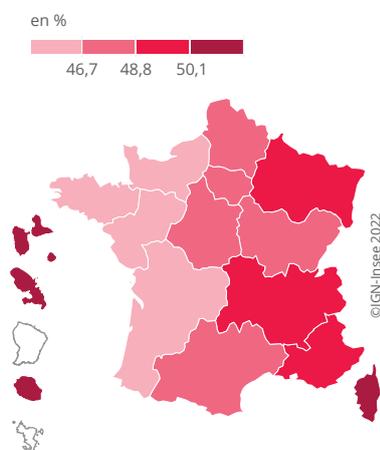
Par ailleurs, l'abstention systématique est la plus élevée dans les DOM : au moins 30 % des électeurs résidant à La Réunion, en Guadeloupe ou en Martinique se sont abstenus de voter en 2022, soit deux fois plus que la moyenne (16 %) ► **figure 5**. Dans ces départements, les inscrits sont moins diplômés et le niveau de vie plus faible, ce qui explique partiellement ces différences. En France métropolitaine,

► 5. Comportements de vote aux élections présidentielle et législatives de 2022 selon la région de résidence

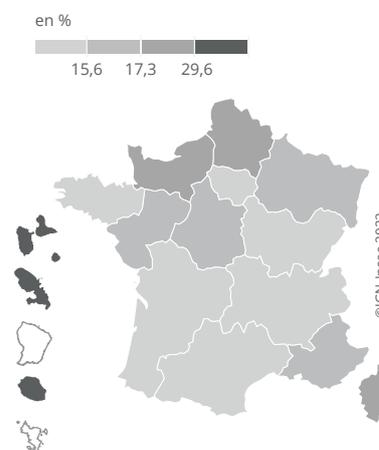
a. Vote systématique



b. Vote intermittent



c. Abstention systématique



Note : en Guyane et à Mayotte, la taille des échantillons n'est pas suffisante pour une exploitation.

Lecture : 42,2 % des résidents en Nouvelle-Aquitaine ont voté systématiquement à chaque tour des élections.

Champ : inscrits sur les listes électorales en France (métropole ou DOM) et résidant en France en 2020 (2021 pour Mayotte) ; champ différent de celui du ministère de l'Intérieur ► **sources**.

Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2022.

► Encadré 2 - Un comportement différencié selon le milieu social dès l'inscription sur les listes électorales

Pour voter aux élections présidentielle et législatives, il faut être inscrit sur les listes électorales. Tout le monde ne s'inscrit pas ou ne se réinscrit pas à la suite d'un déménagement, et notamment les personnes les moins dotées socialement. Les différences sociales d'inscription et de participation se cumulent : à la fois l'inscription et la participation des inscrits sont plus faibles parmi les personnes les moins diplômées et celles dont les niveaux de vie sont les plus bas.

Par exemple, parmi les 25 % de personnes les plus modestes, 83 % sont inscrites sur les listes électorales, contre 96 % parmi les 25 % les plus aisées. Par ailleurs, quand elles sont inscrites, 75 % des personnes parmi les 25 % les plus modestes ont voté au moins une fois aux élections nationales de 2022, contre 92 % des 25 % les plus aisées. Au total, sur 100 Français en âge de voter parmi les plus modestes, 62 ont pris part aux élections contre 88 personnes sur 100 parmi les plus aisées. En plus du niveau de vie, résider dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) joue également, à la fois en défaveur de l'inscription et de la participation aux votes une fois inscrit. Sur 100 Français en âge de voter, parmi les 25 % les moins aisés et résidant dans un QPV, seulement 49 ont participé aux élections.

► Définitions

L'**abstention systématique** désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des quatre tours des scrutins organisés dans l'année (ou trois pour les circonscriptions ayant élu leur député dès le premier tour). À l'opposé, le **vote systématique** désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les scrutins. Les **votants intermittents** sont ceux qui ont voté au moins une fois et se sont abstenus à au moins un tour de scrutin.

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage – c'est-à-dire la somme des revenus d'activité, de remplacement, de patrimoine et des prestations sociales, nets de prélèvements – divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Une UC est attribuée au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Toutes les personnes d'un même logement ont par convention le même niveau de vie.

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Seuls les immigrés ayant obtenu la nationalité française font partie du champ de l'enquête.

► Sources

L'Insee réalise régulièrement des **enquêtes sur la participation électorale**. En suivant le vote des inscrits sur les listes électorales sur plusieurs tours de scrutin, ces enquêtes permettent d'analyser finement les comportements de vote.

L'enquête de 2022 porte sur la participation aux élections présidentielle et législatives d'un échantillon de personnes résidant en France (métropole ou DOM) en 2020 (2021 pour Mayotte), majeures le 10 avril 2022, de nationalité française, inscrites sur les listes électorales en France et en capacité de voter. À cet effet, un échantillon a été constitué à partir de l'**échantillon démographique permanent** dans lequel figurent des informations en provenance de l'enquête annuelle de **recensement** de 2020 (2021 à Mayotte), notamment des caractéristiques sociodémographiques telles que le diplôme, la catégorie sociale et le lieu de résidence, ainsi qu'en provenance de données sociofiscales (sur le niveau de vie). L'échantillon comprend également des informations issues du **Répertoire électoral unique (REU)** sur l'inscription électorale (comme le fait d'être inscrit sur les listes électorales et le lieu d'inscription) et sur les procurations. Cela permet de compléter l'information pour les personnes de l'échantillon ayant établi une procuration (les mandants) ainsi que pour celles qui portent une procuration pour quelqu'un d'autre (les mandataires).

L'enquête permet de disposer de la participation aux votes et de caractéristiques socio-démographiques de 34 000 inscrits. Des agents de l'Insee ont relevé la participation aux élections nationales de 2022 de ces personnes, en consultant les listes d'émargement disponibles en préfecture dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire.

L'échantillon pour la France a été constitué de telle sorte qu'il soit représentatif au niveau de chacune des régions, à l'exception des départements de la Guyane et de Mayotte où les effectifs d'électeurs sont insuffisants dans l'échantillon de l'enquête.

Le champ de l'enquête sur la participation électorale, les personnes résidentes et inscrites en France (métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer - DOM), est différent de celui du ministère de l'Intérieur, à partir duquel sont diffusés les résultats sur les taux de participation à chaque tour de scrutin. En effet, le ministère de l'Intérieur prend en compte les inscrits en France, y compris dans les collectivités d'outre-mer ainsi que les Français inscrits à l'étranger. De plus, il prend en compte l'ensemble des inscrits des régions françaises même si ces inscrits ne résident pas en France. Les résultats sur les procurations établis avec l'enquête sur la participation électorale peuvent aussi différer de ceux établis avec le REU, pour ces mêmes raisons.

l'abstention systématique a été la plus élevée dans les Hauts-de-France et en Normandie (18 %).

La majorité des inscrits résidant en Corse a voté par intermittence (53 %, + 6 points par rapport à la moyenne), en lien avec une participation en retrait lors de l'élection présidentielle. Les inscrits résidant dans les DOM ont aussi voté plus fréquemment par intermittence.

Le vote systématique est plus fréquent en Nouvelle-Aquitaine (42 % en 2022, contre 36 % en France). C'est également le cas dans deux autres régions de la façade atlantique, la Bretagne et les Pays de la Loire (39 %) et dans une moindre mesure, en Occitanie et Bourgogne-Franche-Comté (38 %).

Kilian Bloch (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- **Algava É., Bloch K.**, « Vingt ans de participation électorale : en 2022, les écarts selon l'âge et le diplôme continuent de se creuser », *Insee Première* n° 1929, novembre 2022.
- **Stéphan N.**, « 3,3 millions d'électeurs ont établi au moins une procuration pour les élections de 2022 », *Insee Focus* n° 273, août 2022.
- **Stéphan N.**, « 48,7 millions d'électeurs inscrits pour l'élection présidentielle 2022 », *Insee Focus* n° 264, mars 2022.
- **Braconnier C., Coulmont B., Dormagen J.-Y.**, « Toujours pas de chrysanthèmes pour les variables lourdes de la participation électorale - Chute de la participation et augmentation des inégalités électorales au printemps 2017 », *Revue française de science politique*, vol. 67, 2017.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol

Rédaction :
A. Dugué,
P. Glénat

Maquette :
R. Pinelli-Vanbauce

[@InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)
www.insee.fr

Code Sage : IP221928
ISSN 0997 - 6252
© Insee 2022
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur

